SERVICE PUBLIC FÉDÉRAL
Emploi, Travail et
Concertation sociale

Salaires minimums par (sous-)commission paritaire

Commission paritaire 3290110: education de base et "vlaams ondersteuningscentrumvoor de basiseducatie"

En vigueur au 01/01/2008 (Dernière actualisation de la page 09/02/2015)

Ce sous-secteur ne contient pas de barèmes propres.

Il a cependant été créé car certaines CCT règlent la question des primes de fin d’année dans le sous-secteur de l’éducation de base et du « Vlaams Ondersteuningscentrum voor de Basiseducatie ».